

<https://47.snuipp.fr/Formation-Initiale-et-master-MEEF-Introduction-d-un-module-de-formation-sur-l>



# **Formation Initiale et master MEEF : Introduction d'un module de formation sur l'école inclusive**

- Métier -

Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2020

Dernière mise à jour : 2 octobre 2020

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

Le SNUipp-FSU a participé à un groupe de travail sur la mise en place dans la formation master MEEF d'un module sur la scolarisation des besoins éducatifs particuliers de 25h.

Le SNUipp-FSU a interpellé le MEN sur le statut de la formation MEEF qui ne peut être considérée comme une formation initiale puisqu'environ 30% des lauréat-es ne passent pas par ce diplôme.

Le MEN a répondu que ce module sera accessible à tou-tès les lauréat-es, qu'ils ou elles soient passé-es par le MEEF ou non, ces questions pratiques seront étudiées lors de GT à venir sur la formation initiale.

Le MEN a fait de l'école inclusive une de ses priorités, or nous constatons que l'offre de formation d'enseignement adapté et spécialisé se réduit, dans sa diversité, et dans l'offre quantitative. Le ministère ne prend pas la mesure des besoins en formation continue. Pour le SNUipp-FSU l'accès à des connaissances relevant de la scolarisation d'élèves dits à « besoins éducatifs particuliers » peut être une bonne chose à condition :

- De favoriser une réelle démarche de recherche en pédagogie s'appuyant sur les différents courants pédagogiques et offrant aux collègues une approche réflexive sur les pratiques professionnelles
- D'offrir une formation sur l'ensemble des dispositifs et parcours qui scolarisent des enfants dits à « besoins éducatifs particuliers » : champ du handicap en milieu ordinaire, en milieu spécialisé, champ de la grande difficulté scolaire, champs de la difficulté sociale, enfants allophones ...
- Institutionnaliser le travail nécessaire entre l'équipe enseignante et les enseignants spécialisés : RASED notamment
- De former aux relations partenariales, et à la collaboration avec les familles dans un principe partagé de co-éducation

Le SNUipp-FSU défend l'idée que la formation initiale doit faire le lien avec la formation continue, et que la formation initiale sur la scolarité des élèves dits à « besoins éducatifs particuliers » ne peut remplacer la certification des enseignants spécialisés,

Enfin, la formation initiale devrait s'appuyer sur une philosophie développée dans les enseignements adaptés et spécialisés du « tous capables », c'est-à-dire l'idée que les pratiques pédagogiques doivent se construire sur une multitude d'activités pédagogiques utilisant plusieurs supports, matières ou média pour participer à la construction d'un-e citoyen-ne et à son émancipation. Cette idée du tous capables sous-entend l'importance de tous les supports d'apprentissages, de toutes les disciplines dans la construction de l'enfant, et qu'à ce titre ils sont tous fondamentaux. La réduction des fondamentaux aux mathématiques et aux français va à l'encontre du principe même d'éducabilité.

**Le SNUipp-FSU défendra toujours les principes d'une école du tous et toutes capables, de la prévention et de l'adaptation scolaire, qui doivent offrir une formation de qualité.**